Sivre@Zeal REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2014



ACTUALITÉ

Brillac : une salle des fêtes entièrement rénovée



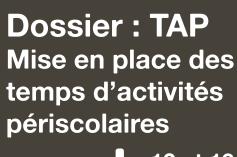
RETOUR SUR

La rue Hent er Lenn a été inaugurée



BLOC-NOTES

Réunions de quartiers, les dates à retenir



p.12 et 13



Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU

Place Richemont - BP 14 56370 SARZEAU Tél.: 02 97 41 85 15 Fax: 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS

Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 67 33 41 Mél. : etatcivilelections@sarzeau.fr

<u>Du 1^{er} avril au 30 septembre :</u> Mardi et vendredi: 9h-12h Du 1er octobre au 31 mars: Vendredi: 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC

Rue St Maur - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 26 86 71

Mardi et jeudi: 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

Parc des sports - Rue du Beg Lann 56370 SARZEAU

Mél.: sportjeunesse@sarzeau.fr Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 et 13h30-17h15

Vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-16h30

ESPACE JEUNES

Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 48 <u>23</u> 83

SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 48 29 60

Mél env. : environnement@sarzeau.fr Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h (sauf le vendredi jusqu'à 16h)

PORT DE ST JACQUES

Hors saison estivale:

Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-17h30

sauf vendredi jusqu'à 16h30

En juillet et août : 7 jours/7:9h-12h et 15h-19h

Pour les grutages prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO

Hors saison:

Du lundi au samedi: 8h30-12h et 14h-17h30

(sauf samedi jusqu'à 16h30) En mai, juin et mi-septembre :

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 14h-17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9h-19h (journée continue)

En juillet et août : 7j/7:9-19h (journée continue)

(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

. 7 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAL Tél. : 02 97 41 31 57

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE

42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU • MULTI-ACCUEIL

Mél.: multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
• LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS
Tél.: 02 97 48 21 11
Mél.: coordination.petite.enfance.sarzeau@

(RAM) Tél. : 02 97 48 09 29

MAPA

(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)

11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 48 05 27

Du lundi au vendredi: 9h-12h

CENTRE NAUTIQUE

DE SARZEAU (CNS)

Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 67 38 47

Mél.: cnsarzeau@wanadoo.fr

LA POSTE

Rue de la Poste - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 82 87

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS**

ZA Kerollaire Nord - BP 70 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 31 28 / Fax: 02 97 41 90 55

Mél.: accueil@ccprhuys.fr www.ccprhuys.fr

ESPACE CULTUREL

Mél.: lhermine@ccprhuys.fr Hors vacances scolaires:

10h-12h30 et 14h-20h Mardi

Mercredi 9h-20h

10h-12h30 et 14h-20h Jeudi 10h-12h30 et 14h-20h Vendredi 10h-12h30 et 14h-17h Samedi

Vacances scolaires (sauf l'été): 10h-12h30 et 14h-18h30

Mardi Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h Jeudi 10h-12h30

Vendredi 10h-12h30 et 14h-18h30

10h-12h30 et 14h-17h Samedi

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

56370 SARZEAU Tél.: 02 97 48 29 42 / Fax: 02 97 48 29 41 Mél.: mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr

Hors saison estivale: 16h-18h30 Mardi Mercredi 10h-18h 10h-12h30 Jeudi Vendredi 16h-18h30

Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

Vacances:

Mardi 10h-12h30 et 16h-18h30

Mercredi 10h-18h 10h-12h30 Jeudi

Vendredi 10h-12h30 et 16h-18h30 10h-12h30 et 14h-17h

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel) 56370 SARZEAU Tél.: 02 97 48 29 47 Mél.: ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS

ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU Fax : 02 97 41 90 55 • POINT ACCUEIL EMPLOI

Tél. : 02 97 41 73 44

NEO EMPLOIS

Tél.: 02 97 48 01 68

Mél.: contact@neoemplois56.org

PROXIM SERVICES

Tél.: 02 97 48 27 62 Mél.: proximrhuysmuzillac@orange.fr www.proximrhuysmuzillac.fr

Lundi, mardi, jeudi: 9h-12h30 et 14h-17h Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME PRESQU'ÎLE DE RHUYS

GOLFE DU MORBIHAN BP 70 - 56370 SARZEAU Mél.: tourisme@rhuys.com www.rhuys.com

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE SARZEAU

Hors saison:

Du lundi au samedi: 9h-12h et 14h-18h

En saison (juillet et août):

Du lundi au samedi: 9h-12h30 et 14h-18h30

Dimanche: 10h-12h

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE **SAINT-COLOMBIER**

Tél. : 02 97 26 45 26 Mél. : stcolombier-tourisme@rhuys.com

Toute l'année :

Du lundi au samedi: 14h-18h

TRÉSOR PUBLIC

Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 81 12

Sommaire

ACTUALITÉS



P. 4 & 5 Mémoire du patrimoine : Sarzeau bourg (partie ½)



Expérimentation AlgoBox



Une exposition pour rendre hommage aux soldats sarzeautins

P. 12 & 13 DOSSIER

TAP, mise en place des temps d'activités périscolaires

P. 14 À 19 RETOUR SUR



Le Général Granger élevé au grade de Commandeur



Retour sur le Raid Rhuys Jeunes



C'est la rentrée scolaire!

TRIBLINE **D'EXPRESSION**

P. 23

ÉTAT CIVIL

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Tous les Sarzeautins (résidences secondaires ou principales) souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la commune, en mairie, pour s'inscrire sur la liste de diffusion (envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du

Vous pourrez également le télécharger via notre site internet www. sarzeau.fr

Contact: 02 97 41 38 08

Edito





En l'honneur de nos « poilus »

La première guerre mondiale a profondément marqué toutes les familles de notre pays. Elle devait être courte et joyeuse... elle fut longue et douloureuse.

Chaque village français porte sur son monument aux morts le nom de ses enfants qui ont perdu la vie au nom de leur engagement au service de la nation.

160 Sarzeautins sont morts pour la France au cours de ce premier conflit mondial. Ils ont été exemplaires de courage au service de notre pays et de nos valeurs républicaines.

La commune de Sarzeau a souhaité leur rendre hommage dans le cadre des cérémonies du centenaire. Celui-ci continuera jusqu'en 2018 et mobilise tous les acteurs locaux que je souhaite remercier : associations d'anciens combattants, écoles, collèges, élus, services municipaux, etc.

Le devoir de mémoire est l'affaire de tous. Je vous invite à venir nombreux aux cérémonies officielles du 11 novembre prochain.

Nos aînés méritent amplement cette reconnaissance, nous leur devons notre liberté.



David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau

Directeur de publication: David Lappartient
Coordination et réalisation de la publication:
service communication, commune de Sarzeau
Crédit photos:
commune de Sarzeau, Thinkstock - Getty Images
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception: Studio Deffontaines www.studio-deffontaines.com - 02 96 48 41 98 Impression: Publi-Trégor Tirage: 4 700 exemplaires Imprimé sur papier 100% PEFC



Fondation de l'hôpital



Fondé en 1341 par le duc Jean III, l'hôpital fut confié aux Trinitaires pour y soigner les malades et subvenir aux besoins des pauvres (la croix de Malte orne toujours l'entrée principale du bâtiment). L'hôpital disparut lorsque Pierre de Francheville fonda un hospice en 1724.

Le couvent continua d'exister après des travaux de restauration. A la révolution le couvent fut déclaré bien national. Le 5 août 1848 la maison et ses dépendances devinrent propriété de la congrégation du Sacré Cœur, la vieille chapelle pillée pendant la révolution fut reconstruite en 1850.

Un collège fut ouvert dans une aile comprenant des salles de classe, un réfectoire, des études, des dortoirs. En 1853 le collège était en pleine expansion, il vit ses effectifs atteindre les 200 élèves.

Dans les années précédant la guerre 1939/1945, la marine attirant un grand nombre de jeunes, une classe préparatoire à la navigation au long cours fut ouverte et bon nombre d'élèves purent sillonner les océans et découvrir d'autres pays. Le temps passa ; le nombre d'élèves ayant sérieusement diminué, la fermeture de l'école fut déclarée en juillet 1967.

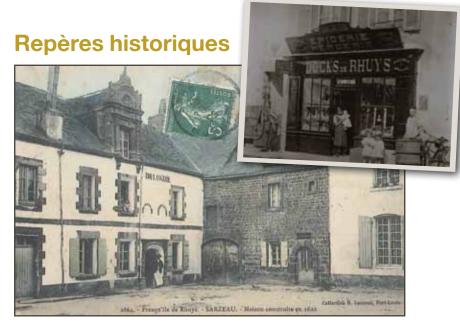
A la fin du 16ème siècle fut créée, par les marchands, la communauté de Rhuys qui déléguait aux états de Bretagne. En 1790 Sarzeau fut érigé en commune et devint chef-lieu de Canton en 1801.



Dans cette série consacrée à la mémoire du patrimoine, vous allez (re)découvrir quelques quartiers et par la même occasion, leur histoire.

Sarzeau bourg (partie 1/2)

Sarzeau est une cité dont l'origine remonte à l'époque celtique. De nombreuses traces néolithiques, menhirs et dolmens subsistent sur la commune. Récemment, des vestiges gaulois et gallo-romains (1er siècle après J-C) découverts lors d'un chantier sur le site de Poulmenac'h, confirment une présence humaine dans le bourg dès l'Antiquité.



Au 13^{ème} siècle l'installation de la cour ducale à Suscinio favorise le développement de la ville. La création de la Sénéchaussée explique la présence de plusieurs maisons encore existantes dans la ville, en particulier la maison dite « du Sénéchal », rue Bonable, les maisons place de la Duchesse Anne surmontées de lucarnes classées Monument Historique depuis 1933. Elles abritaient les juges, les notaires, les procureurs, les greffiers.

C'est de cette petite noblesse de robe ou de cette bourgeoisie qu'est issu Alain-René Lesage, né en 1668 à l'actuel n°17 de la rue Saint-Vincent ; auteur de talent, il poursuivit une brillante carrière littéraire au 17ème siècle.



L'hôtel de ville fut édifié en 1845 sous le mandat de Monsieur Jean-Marie Pozzy, maire de 1841 à 1848.

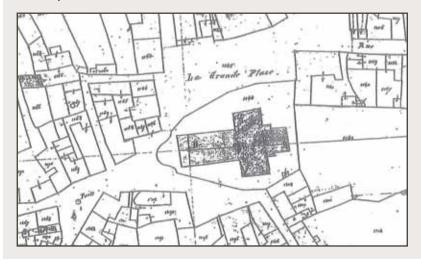
L'ancienne mairie était située au même endroit dans un bâtiment très modeste : une salle unique, sans plafond, éclairée par quelques carreaux dans la toiture. Le nouvel hôtel de ville était composé de deux pièces au rez de chaussée, l'une servant à la justice de paix, l'autre de classe pour l'école communale. Au premier étage, deux autres pièces spacieuses étaient affectées l'une aux délibérations, l'autre aux archives.

L'Église

L'église primitive de Sarzeau était un bel édifice roman construit sur le même plan que l'église de Saint-Gildas et datant des 11ème et 12ème siècle. Tombée en ruines au 17ème siècle, elle fut remplacée de 1670 à 1683 par un vaste édifice dans le style Renaissance pseudo-classique, avec une tour carrée à l'ouest, sans flèche. Elle possédait un campanile à la croisée du transept qui fut enlevé pour des raisons de sécurité. Les autels latéraux sont ornés de beaux retables en calcaire du 18ème siècle, ils furent classés à l'inventaire des Monuments Historiques en 1912. Le mobilier: orfèvrerie, vitraux, statues, tableaux sont à découvrir.

Le cadastre Napoléonien

Le cadastre Napoléonien (1827) permet de constater que les axes de circulation du centre bourg n'ont pas été modifiés au cours des siècles, seul le cimetière qui entourait l'église a été déplacé à La Grée en 1811 (151 sépultures transférées). A l'entrée du cimetière on peut d'ailleurs admirer une croix dite « à tableau », avec décor, datée du 15ème siècle, récemment restaurée.





Actualités INTERCOMMUNALITÉ

La stratégie économique de la CCPR

Dans le cadre de la compétence «Economie», la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a entrepris dès 2012 une démarche de connaissance de son tissu et de structuration de sa politique économique. Dans un contexte de concurrence et de mutations, elle s'est engagée dans la définition d'une stratégie de développement économique pour la période 2014 à 2020.

Le diagnostic de l'activité économique avait permis de définir 5 enjeux majeurs pour le territoire.

Grâce à une méthodologie participative, la démarche a abouti à la définition de 3 grands axes de développement (déclinés en 7 ambitions stratégiques): promouvoir l'image du territoire et développer la notoriété de son tissu économique / Renforcer les capacités de coopération et d'anticipation de l'économie du territoire / Agir sur les conditions d'un développement économique dynamique et équilibré

Retrouvez plus de détails sur le site internet de la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys : www.ccprhuys.fr

EMPLOI

Rhuys emplois devient Néo emplois

Néo Emplois, nouvelle appellation de Rhuys Emplois, fait dorénavant partie du groupe Néo 56, groupement d'économie solidaire, fusion de plusieurs acteurs associatifs du secteur de l'économie sociale et solidaire sur le département. Implantée sur la Presqu'île de Rhuys depuis 20 ans, cette association conforte sa présence, et poursuit son développement. Son objectif est toujours de proposer des emplois sous la forme de mise à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises pour diverses missions: ménage, garde d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire, bricolage, jardinage, manutention, etc.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Commerces et services : du nouveau à Sarzeau



Restaurant le Kerollaire

Cuisine traditionnelle. Deux formules sont proposées le midi ou le soir avec quatre plats différents tous les jours. En + : soirées à thème, possibilité de séminaires et partenariat avec les associations.

Ouvert du lundi au samedi à partir de 12h ou à partir de 19h Le Kerollaire, rue lluric, zone de Kerollaire, 56370 Sarzeau Tél : 02 97 66 02 22



Bergère et Voltaire

Tapissière d'ameublement. Vente de tissus, confection de rideaux, stores et voilages, réfection de fauteuils. Devis gratuit à domicile.

25 rue des tadornes, Saint-Colombier, 56370 Sarzeau Tél : 06 52 79 27 11

Mail: bergerevoltaire@hotmail.fr



La cabane à vap

Vente de cigarettes électroniques et matériel associé. Pour une clientèle de plus de 18 ans uniquement.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h15 et de 14h15 à 19h (18h30 le samedi). 23 rue du Père Coudrin, 56370 Sarzeau Tél: 02 97 54 08 14 - Mail: lacabaneavap@orange.fr



EC2S élargit son offre informatique

Extension d'activité avec un service informatique. Pour les particuliers et professionnels, conseil et vente de matériel informatique (PC, tablettes, accessoires, etc.), dépannage (atelier et domicile) et initiation à l'informatique.

Rond-point de Kergroës, 56370 Sarzeau Tél : 02 97 48 27 67 - Mail : ec2s.bureautique@wanadoo.fr



Atlantique Pressing passe en bio

Nouveauté: nettoyage 100 % écologique! Respectueux de votre santé et de l'environnement, l'établissement répond aux nouvelles normes depuis l'arrêté du 5 décembre 2012 (interdiction d'utiliser du perchloroéthylène). Ni solvant, ni produit dérivé de pétrochimie. Uniquement des produits biodégradables.

Place Marie Le Franc, 56370 Sarzeau - Tél : 02 97 41 84 07



Néo Emplois élargit son offre avec Néo Conciergerie

Extension d'activité avec un service de conciergerie. Gestion des habitations : arrivée des résidents, locations, périodes d'absences, services pratiques, gestion et assistance administrative, etc.



Bureaux: Espace Emplois de Rhuys, ZA de Kerollaire Nord,

56370 Sarzeau

Tél: 07 71 16 21 29 - Mail: conciergerie@neo56.org





TRAVAUX

Brillac : une salle des fêtes entièrement rénovée



Après plusieurs mois de travaux, la salle des fêtes de Brillac a réouvert ses portes en juillet. L'importante rénovation effectuée a permis de la remettre aux normes et d'augmenter sa capacité.

La nouvelle salle a désormais une capacité d'accueil de 172 personnes. Le parking extérieur ainsi que le bâtiment ont été réaménagés.

Les locaux offrent désormais un véritable hall d'accueil, un vestiaire, un local technique de stockage (tables, chaises, etc.). Un nouveau parquet permet un usage pour la danse et contribue à une ambiance chaleureuse, d'autant que l'isolation et le chauffage ont été revus et l'ensemble des menuiseries extérieures a été changé pour accroître la performance thermique du bâtiment. Enfin, la cuisine a été réinstallée et une cloison mobile sépare désormais l'espace de restauration scolaire pour le confort des enfants de l'école de Brillac.



Conditions de location de la salle

- Utilisateurs : associations, établissements scolaires, comités d'établissements et d'entreprises, particuliers, services municipaux.
- Type de manifestations : réunions, repas, buffets, bals, mariages, conférences, etc.
- Calendrier et horaires : toute l'année, tous les jours, de 9h à 1h (sauf autorisation exceptionnelle délivrée par le maire).
- Demande de location à formuler par écrit auprès du service animation vie associative en Mairie (formulaire disponible auprès du service).

Plus d'informations auprès du service animation : 02 97 41 38 61

INTERCOMMUNALITÉ

Mise en révision du SCot

Le 26 février 2014, la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a prescrit, par délibération, la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) approuvé le 18 novembre 2011. Le 20 mars 2014 était votée la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) puis le 18 juin 2014, la loi relative à l'Artisanat, au Commerce et aux Très Petites Entreprises (ACTPE). Ces deux lois fixent de nouveaux objectifs aux SCoT, notamment en matière de densification, déplacements, paysage, commerce.

Afin de mettre en cohérence le SCoT avec le contexte réglementaire qui a évolué, le Conseil communautaire du 25 juillet 2014 a décidé d'abroger la délibération du 26 février 2014 qui prescrit la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et détermine les modalités de la concertation.

Le Conseil communautaire a prescrit, par délibération du même jour, la révision du SCoT approuvé le 18 novembre 2011. Cette délibération fixe notamment les objectifs de la révision conformément au nouveau cadre réglementaire.

Cette décision fait l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de communes et dans les Mairies et Mairies annexes des cinq communes membres.

Un registre pour le recueil des avis, remarques et contributions est tenu à disposition du public tout au long de la procédure au siège de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys (CCPR), ZA de Kerollaire Nord - BP70 - 56370 Sarzeau aux horaires habituels soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le vendredi jusqu'à 16h30).



AMÉNAGEMENT

Enquête publique sur les sentiers côtiers

Le dossier a pour objet de présenter les modificatifs aux tracés de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL) du Golfe du Morbihan, institués initialement par les arrêtés préfectoraux du 15 octobre 1992 et du 19 février 2001 concernant respectivement le littoral du Golfe sarzeautin et le marais du Duer.

15 sites sont concernés par des modifications et des suspensions de servitude. Celles-ci interviennent notamment suite à la réalisation d'une étude d'incidences Natura 2000 et permettent d'assurer la continuité du cheminement des piétons sur le littoral.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Sarzeau du 20 octobre au 14 novembre 2014. Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu régulièrement.

Plus d'infos sur www.sarzeau.fr

Enquête publique Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la Presqu'île de Rhuys

Le PPRL a pour but de limiter la vulnérabilité des personnes et des biens au risque de submersion marine en délimitant des zones exposées au risque et en déterminant, en fonction de l'intensité du risque encouru, des mesures de maîtrise de l'urbanisation par des interdictions de constructions ou des autorisations avec prescriptions. Une enquête publique s'est déroulée du 18 août au 22 septembre 2014. Ce dossier concerne à la fois la façade Atlantique et la façade côté Golfe de la commune de Sarzeau. Fin octobre 2014, le rapport des commissaires enquêteurs sera consultable en Mairie de Sarzeau et sur le site internet de la commune www.sarzeau.fr.

Plus d'infos sur www.morbihan.gouv.fr > rubrique Publications > Enquête publiques

ENVIRONNEMENT

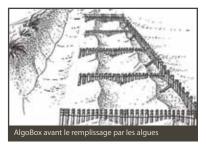
Expérimentation AlgoBox

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Sarzeau et le Laboratoire Géosciences Marines & Géomorphologie du Littoral (GMGL-DO UMR 6538) de l'Université de Bretagne-Sud, une expérimentation d'un nouveau procédé (AlgoBox) de protection/réhabilitation du trait de côte a lieu sur la plage de Penvins.

Les AlgoBox sont des casiers de ganivelles renforcés, installés de sorte qu'ils captent un maximum de transport sédimentaire éolien (sable véhiculé par le vent). Les accumulations de sédiments formeront ainsi le noyau d'une nouvelle dune embryonnaire. Après la saison estivale, ces AlgoBox vont être remplis d'algues pour stabiliser les sédiments en place et la libération de nutriments par les algues favorisera la reprise de la végétation dunaire (tel un engrais). Le système de protection/réhabilitation AlgoBox permet également de limiter le piétinement en bordure de la falaise dunaire et de protéger les nids des hirondelles de rivage. L'UBS, à l'initiative de cette expérimentation, procèdera à un suivi régulier de l'évolution de nos dunes.

Pour toute information complémentaire sur l'expérimentation :

- Mairie de Sarzeau Service environnement Mail : environnement@sarzeau.fr Tél : 02 97 48 29 67
- Université de Bretagne-Sud Mail : mouncef.sedrati@univ-ubs.fr Tél : 02 97 01 72 59







à noter!

Cet hiver, de multiples tempêtes ont touché notre littoral, endommageant les dunes, chemins côtiers et aménagements. Au premier trimestre 2014, un état des lieux a été dressé et a permis de définir un programme de travaux : des dispositifs de protection des dunes (ganivelles principalement) ont été mis en place sur les plages de Saint-Jacques, Beg Lann et du Domaine des Grèves. Ces travaux se poursuivront à l'automne sur la pointe de Saint-Jacques (prolongement de la passerelle existante).



APICULTURE

Ma ruche : je la déclare !

La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la première ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

- de préférence par Internet sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/ TeleRuchers-teleprocedure (cela dès la deuxième déclaration....)
- ou auprès du GDS par une déclaration «papier». Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement en déclaration papier.

De ce geste simple s'ensuivent des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

PATRIMOINE

Table d'orientation du Logeo



Vous pouvez désormais découvrir sur le site du port du Logeo, une table d'orientation en lave émaillée orientée à 180°. Celle-ci vous permet d'observer le paysage du golfe du Morbihan et de repérer les îles en particulier. Elle a été réalisée par l'entreprise Intersignal (fabrication et pose) et par l'atelier « Pigment Rouge » (conception graphique) pour un montant global de 12 254 € et bénéficie d'une subvention du Conseil général.

Une nouvelle table orientée à 180° est en cours d'étude pour une pose à la pointe de Saint-Jacques.

INTERCOMMUNALITÉ

Maisons fleuries: un bon cru pour l'édition 2014!

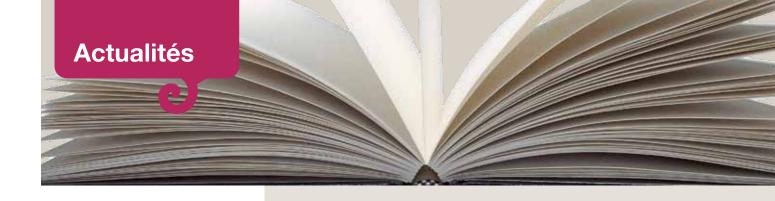
En 2014, la Communauté de communes s'est chargée, en lien avec les cinq communes de la presqu'île, de la coordination générale du concours communal et intercommunal des maisons fleuries. 49 amoureux de la nature ont participé à cette édition. La remise des prix, en présence des acteurs institutionnels et en collaboration avec les pépiniéristes partenaires, est programmée le **vendredi 24 octobre** à 18h à Saint-Gildas de Rhuys.

PATRIMOINE

Restauration de la fontaine du Bois de la Grée



La fontaine du Bois de la Grée a été restaurée par l'entreprise Maçonnerie Vitry pour un montant de 1890 €.



BILINGUISME FRANÇAIS / BRETON

Apprendre, parler et plus encore

Chaque année, plus de 3500 adultes apprennent la langue bretonne, pour leur plaisir personnel ou dans une optique professionnelle.

Diverses formules sont proposées dans 150 communes des 5 départements, allant du cours du soir hebdomadaire à la formation intensive de 6 mois, en passant par les stages de week-end ou d'une semaine. Il est également possible d'apprendre la langue par correspondance ou par internet.

Certaines structures proposent des activités en langue bretonne pour compléter les cours qu'elles dispensent : conférences, ateliers discussions, promenades, activités sportives ou culturelles. On estime à environ 500 le nombre de nouveaux locuteurs adultes qui achèvent chaque année le cursus de formation et deviennent ainsi des locuteurs complets. 1300 postes de travail sont liés à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...). Apprendre le breton pour parler, sans aucun doute, mais aussi de plus en plus pour travailler.

Pour plus d'informations et cours adultes :

· Association sarzeautine: Kelc'h Sevenadurel Bro Ruiz.

Tél: 07 81 34 52 51

Mail: flpgildas@gmail.com

· Ofis de la langue bretonne : Site: www.opab-oplb.org Mail: ofis@ofis-bzh.org

CONSEIL MUNICIPAL

7 juillet 2014

Administration générale

- Règlement intérieur du Conseil Municipal.
- CCAS: bilan d'activité 2013.
- Ratios d'avancement de Grades.
- Elections professionnelles et organisation du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- Recrutement d'un agent contractuel.
- Taxe Locale d'Equipement (TLE) Remise gracieuse.
- Soutien de la commune à la motion de l'Association des Maires de France (AMF).
- Vœu relatif au rattachement du Département de Loire-Atlantique à la Région Bretagne.

• Parc d'Activités de Kerollaire III : vente du lot n° 1.

Vie associative, sportive et culturelle

- Salle de Brillac : convention et règlement intérieur.
- Salle Armorique : convention et règlement intérieur.
- Salle de Kérollaire : convention et règlement intérieur.
- Tarifs des locations de salle.
- CCPRhuys: création d'un groupement de commande pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le complexe sportif de Sarzeau.
- Office du Tourisme Intercommunal (OTI) : convention pour la vente de billets lors des manifestations.

Aménagement

- SDIS 56 : convention de mise à disposition de matériels.
- Perré de Penvins : demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds de Solidarité pour les travaux de réfection de l'ouvrage.
- CG56: demande de subvention Espaces Naturels Sensibles (ENS).
- Rivière de Penerf : avis de la commune sur le projet de zone à enjeu sanitaire.
- Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) : avis de la commune sur le projet.

Urbanisme et affaires foncières

- Lotissement de Kérentré : modalités de vente des terrains.
- · Lotissement de Kérentré Dénomination des voies.
- Incorporation de voie structurante de l'Aful du Feunteunio dans le domaine public communal.
- Francheville : déclassement de terrains situés en domaine public.
- Francheville : avenant au traité de concession et cession de terrain à FADM.

Travaux

 Convention de servitude – Branchement ERDF à Kerbodo Saint-Jacques.

En bref

Je fais des économies

L'abonnement TIM mensuel coûte 42 € et 50 % sont remboursés par l'employeur pour les trajets domicile-travail en transports en commun : soit 21 €/mois (vous rapprocher de votre employeur pour la prise en charge des 50 % de l'abonnement).

De nombreux allers/retours par jour : arrivée à Vannes avant 8h et retour après 18h30, arrivée à Sarzeau avant 8h15 et retour après 17h et 18h, arrivée à Arzon avant 8h30 et retour après 17h et 18h).

Les horaires sont identiques en périodes scolaires et vacances scolaires.

TRANSPORTS

Optimiser ses déplacements en TIM 7

Depuis avril 2012 un travail entre la Communauté de communes et la Compagnie des Transports Morbihannais (CTM) a été réalisé afin d'améliorer l'offre des transports en commun sur l'axe Vannes-Presqu'île de Rhuys. Effectivement, de nombreuses améliorations ont été apportées à la ligne TIM n°7 avec notamment la mise en place de services express ciblés domiciletravail. Retrouvez tous les détails dans le «kit salariés » à télécharger sur www.ccprhuys.fr.



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE À SARZEAU

Une exposition pour rendre hommage aux soldats sarzeautins

A compter du 11 novembre prochain et pendant 6 mois, vous pourrez découvrir dans le jardin Lesage une exposition organisée par la commune de Sarzeau dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18.

Cette exposition « A nos héros morts pour la France, à ceux de terre, à ceux de mer, à ceux de l'air », labellisée par la Mission nationale du Centenaire, est évolutive et sera présentée chaque année jusqu'en 2018.

Elle sera constituée de portraits listant les 160 soldats sarzeautins morts pour la France et d'une exposition complémentaire sur la chronologie de la Grande Guerre proposé par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Parallèlement, des travaux de recherches ont été effectués par les élèves de l'école de Saint-Colombier et du collège Sainte-Marie. Ces derniers ont élaboré plus d'une centaine de biographies sur leurs ancêtres (Sarzeautins ou non) ; biographies qui seront présentées avec l'exposition implantée au jardin Lesage.



Appel aux sarzeautins

Une cérémonie officielle se déroulera

le 11 novembre en l'honneur des sol-

dats sarzeautins morts pour la France.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la commune de Sarzeau lance un appel aux Sarzeautins afin de recenser les soldats morts pour la France inhumés dans un des cimetières de Sarzeau. Si vous avez un parent, décédé au combat durant la guerre 14-18, et reposant dans l'un de ces cimetières, merci de bien vouloir contacter la mairie de Sarzeau au 02 97 41 85 15 ou par mail : etatcivilelections@sarzeau.fr.

Le Tocsin 100 ans après

Afin de sensibiliser les Sarzeautins sur le devoir de mémoire, une action appelée «Sonnerie du tocsin» a été organisée le vendredi 1er août sur la commune de Sarzeau comme dans beaucoup de communes en France.



Cette sonnerie enclenchée simultanément grâce aux bénévoles de la paroisse de Sarzeau, à 16h dans les 2 églises et les 6 chapelles de Sarzeau, a marqué le début officiel des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, en référence à l'appel à la mobilisation générale du 1er août 1914. En effet, ce jour, les Maires de France sont informés par un télégramme officiel de couleur jaune, porté par la gendarmerie : c'est l'ordre de mobilisation générale. A sa réception, ils ouvrent l'enveloppe «mobilisation» et appliquent les ordres qu'elle contient, notamment le placardage de l'affiche et la sonnerie du tocsin. Ils alertent les populations qui découvrent l'affiche de l'ordre de mobilisation générale décrétée à partir du 2 août 1914 par le Président de la République Raymond Poincaré.

Tous les citoyens de la commune ont ainsi pu s'associer à cet évènement en mémoire des Françaises et Français morts pour la France et pour la liberté pendant et suite à la guerre 14-18. Ils ont pu se rassembler autour du monument aux morts où une cérémonie organisée par les asso-M. le Maire, de membres du conseil municipal et des services de l'Etat.

ciations d'anciens combattants et par la commune s'est déroulée en présence de

Dossier

Mise en place des temps d'activités périscolaires



Les temps d'activités périscolaires sont facultatifs. Par conséquent les enfants qui souhaitent fréquenter les TAP devront être préalablement inscrits pour la période souhaitée. Toutes les activités proposées seront gratuites.

La réforme des rythmes scolaires demande de mieux répartir les 24 heures de temps scolaire sur la semaine en transférant 3h de cours, des après-midi sur le mercredi matin, dans le but de favoriser les apprentissages fondamentaux. La commune a cherché à maintenir une organisation horaire similaire pour les enfants en proposant des moyens de garde et de transport afin de faciliter l'organisation des familles. Cette réorganisation du temps scolaire a pour conséquence de dégager des nouveaux temps appelés les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), gratuits pour les familles.

[Retour sur quelques notions]

- Le temps scolaire ou temps d'enseignement = temps de classe sous la responsabilité de l'éducation nationale (24h sur 9 demi-journées par semaine).
- Le temps périscolaire = heures qui précèdent ou suivent immédiatement la classe sous la responsabilité des familles ou du Maire.
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : introduits par la réforme, s'inscrivent dans les temps périscolaires.
- Le temps extrascolaire = temps d'activité qui se déroule en soirée, le mercredi après-midi après la classe, le samedi, parfois le dimanche et durant les vacances scolaires sous la responsabilité des parents, parfois du Maire (ALSH, camps) ou d'un organisme privé : association, entreprise.

Le cadre de la réforme

Engagée en 2013 par le gouvernement, la réforme a pour objectif de «mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire».

Concrètement, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école prévoit une réorganisation du temps scolaire, le principe étant de répartir les 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur neuf demi-journées contre huit précédemment. Le mercredi matin (dans certains cas le samedi) devient donc un temps scolaire et en conséquence 3 heures du temps scolaire des après-midi du temps périscolaire.

La loi fait obligation au maire d'organiser le temps périscolaire afin de permettre aux familles de bénéficier d'un moyen de garde jusqu'à 16h30 tous les soirs de la semaine de classe. La commune est libre d'organiser ce temps d'accueil tout en respectant la réglementation : qualification du personnel, taux d'encadrement, etc. Il s'agit donc d'une compétence nouvelle à exercer par la commune. Pour soutenir cette initiative la commune peut bénéficier d'un concours financier unique de l'Etat à hauteur de 50 € par enfant, limité à la première année de mise en place du dispositif.

La concertation menée à Sarzeau

Dès 2013 la commune de Sarzeau a fait le choix de repousser la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 afin de mener une concertation suffisante et d'élaborer un projet cohérent pour les familles et les élèves du territoire.

Après plusieurs échanges avec les enseignants et les parents d'élèves, un questionnaire d'intention a été adressé aux familles afin d'évaluer leurs attentes sur l'organisation de la semaine et les contenus des activités proposées. Les résultats de l'enquête ont permis de mettre en avant le choix des familles et de retenir un enseignement le mercredi matin plutôt que le samedi. De plus, une large majorité des familles a sollicité la mise en place d'activités de qualité tout en respectant le principe de gratuité.

L'organisation mise en place

Un projet mutualisé avec le soutien de la CCPR

Sur la base de ces résultats, un groupe de travail a élaboré des possibilités qui ont rapidement fait émerger les enjeux d'une approche mutualisée entre les différentes communes de la presqu'île. Le partenariat existant avec la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys sur le temps scolaire est apparu comme un atout majeur pour développer des activités pertinentes sur le temps périscolaire. Son action pour le développement des pratiques artistiques ainsi que sa politique en faveur de l'emploi sportif sont des outils opportuns pour mettre en place des projets éducatifs.

L'organisation retenue

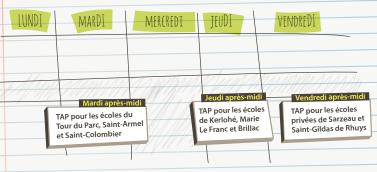
Alors que le projet mutualisé voyait le jour avec pour objectif d'offrir à chaque élève de la presqu'île un parcours pédagogique lui faisant découvrir les atouts de notre territoire, le Gouvernement a présenté un aménagement de la réforme autorisant à titre expérimental et dérogatoire l'organisation du temps périscolaire par demi-journée.

Le décret adopté fin mai 2014 (décret Hamon) est apparu comme une opportunité. Mettre en place des activités pour les enfants sur un après-midi permet de développer les apports pédagogiques et d'envisager de déplacer les élèves hors de l'école pour leur faire bénéficier des infrastructures disponibles sur la Presqu'île de Rhuys notamment sportives, culturelles et de plein air. Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié et expérimenté. Les enfants en école maternelle seront pris en charge par des ATSEM, qualifiés pour encadrer les plus petits. Pour les enfants en grande section ou à l'école élémentaire, l'encadrement sera effectué par des animateurs formés.

Quatre communes ont fait le choix de mettre en place ensemble une organisation commune du temps périscolaire à l'échelle du territoire intercommunal : Le Tour du Parc, Saint-Armel, Saint-Gildas de Rhuys et Sarzeau, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys.

½ journée de TAP par semaine

Les élèves sont donc réunis par demi-journée de TAP et par niveau afin de créer des groupes d'animation pertinents.



Répartition par âge

Chaque après-midi les enfants seront répartis par groupe d'âge et bénéficieront d'un programme d'activités adaptés à leur groupe.



Programme spécifique dénommé les P'tits TAP qui privilégiera un temps de sieste ou de repos suivi d'activités calmes, d'éveil et de motricité qui auront lieu dans leur école au gré du réveil des enfants.



Programme d'activités de découvertes favorisant les échanges entre les deux niveaux.



Programme d'activités autour du sport, de la culture et du patrimoine. Pour respecter le rythme de l'enfant, des séances «jeux libres» (coin lecture, jeux, etc.) seront proposées.

Dossier





Un programme d'activités ambitieux

Cette mutualisation des moyens d'animation va permettre de déployer un projet pédagogique ambitieux en proposant aux enfants de découvrir différents domaines d'activités.



Le sport: tennis, handball, BMX et football qui sont des activités soutenues par la CCPR mais aussi la voile avec le concours de chacune des municipalités.



Les activités culturelles présentes à l'espace culturel l'Hermine et notamment la danse, la musique, la médiathèque, le théâtre, etc.



L'environnement avec la mise en place d'ateliers sur la préservation de la nature et la découverte du milieu naturel.



Le patrimoine bâti et culturel grâce à l'engagement d'associations locales qui ont fait le choix de partager leur passion avec les enfants.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations pratiques : planning d'organisation des écoles, programmes d'activités, fiches d'inscriptions, etc. sur le site internet de la Commune de Sarzeau : www.sarzeau.fr > rubrique « vivre au quotidien »

> enfance/jeunesse/éducation Ou plus d'informations auprès du service enfance jeunesse au 02 97 48 05 05



CÉRÉMONIE

Appel du 18 juin



En mémoire aux morts pour la France : André Mahé, président de la Fnaca, Jeanne Launay, première adjointe et André Cornetteau, président de l'Unacita vont déposer une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Le 18 juin est la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Cette journée donne lieu à des cérémonies commémoratives sur l'ensemble du territoire. La première adjointe, Jeanne Launay, a présidé la cérémonie organisée au monument aux morts de Sarzeau, en présence des représentants des associations d'anciens combattants, de membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes.

CLIN D'ŒIL



Alors qu'il séjournait en Presqu'île de Rhuys pendant la saison estivale, l'Ambassadeur de France en Irlande et sa femme ont été reçus en Mairie de Sarzeau. Le Maire, des membres du conseil municipal, Yves Borius (ancien maire de Sarzeau et ancien conseiller général) et des membres d'associations locales lui ont ainsi souhaité la bienvenue.

DISTINCTION

Le Général Granger élevé au grade de Commandeur

Le 3 juillet dernier, le Général Robert Granger, pensionnaire de la Résidence d'Automne à Sarzeau, a reçu l'une des plus hautes distinctions de la République Française : il a été élevé au grade de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.



C'est en présence de sa famille, de la directrice de la Résidence d'Automne et des autres résidents, de Jeanne Launay, première adjointe, et d'Eric Diguet, conseiller municipal, que Robert Granger a reçu cette distinction des mains du Général Michel Decourtis, président de la société des membres de la Légion d'honneur, section Morbihan.

Robert Granger est né en novembre 1917 à Laval, en Mayenne. De 1939 à 1940, il sert en Lorraine et est fait prisonnier à l'Oflag 17 A (au nord-est de l'Autriche), de 1940 à 1945. Sa particularité durant la guerre a été de s'évader et d'être repris plusieurs fois. « Une grande fierté » pour cet officier qui mettait un point d'honneur à reprendre les armes.

Robert Granger a fait partie de la grande évasion du 18 septembre 1943 où 132 officiers se sont évadés grâce à un tunnel construit à partir d'un théâtre de plein air (événement qui a inspiré le célèbre film «La grande évasion»).

Après la guerre, il a continué sa carrière militaire et c'est en Indochine qu'il a repris le combat où il a été cité plusieurs fois en exemple par le Maréchal De Lattre de Tassigny.

Il s'est aussi fait remarquer en Algérie pour des opérations avec sa section, qui ont permis de nombreuses arrestations. De retour en France, il a gravi les échelons et après avoir été Commandant en second de l'école de Guerre, il a terminé comme Général de brigade en 1974, date à laquelle, il a pris sa retraite.



INAUGURATIONS

La rue Hent er Lenn a été inaugurée



David Lappartient, maire et conseiller général de Sarzeau, accompagné d'élus, d'anciens élus et de riverains, a inauguré la rue Hent er Lenn à Saint-Jacques.

La circulation des piétons, cyclistes et des véhicules a été sécurisée, les abords des habitations et le stationnement aménagés. Les travaux, débutés le 17 juin 2013, ont été réceptionnés le 6 juin dernier, pour un coût de 1 132 550 €TTC et une surface traitée de 8 540 m² sur une longueur de 550 m. La prochaine phase de travaux concernera le secteur du boulodrome et l'aménagement de la rue du port.

Des nouveaux tronçons de sentier côtier à Bénance et au Ruault

De 2002 à juin 2014, 23 km de chemins côtiers ont été ouverts au public. En 2015, la totalité du sentier côtier devrait être ouverte offrant un linéaire de randonnée et de balade de 25 km sur le littoral sarzeautin du Golfe du Morbihan. L'ouverture de deux sentiers côtiers sur un linéaire total de 2 km a été officialisée le 14 juin dernier : le sentier du Ruault (financement du département à hauteur de 57 600 € TTC, travaux effectués par l'entreprise ACE Paysage de Locoal-Mendon) et celui de Bénance (financement communal à hauteur de 36 800 € TTC et travaux réalisés par l'entreprise Golfe Bois Création de Landévant).

- Au regard de la protection des espaces naturels au niveau européen, tous les travaux effectués à compter de 2012 ont fait l'objet au préalable, d'une étude d'incidence Natura 2000 financée par la commune.
- Le sentier côtier sur le golfe et sur le littoral atlantique est destiné à assurer exclusivement le passage des piétons. Les engins motorisés, les cycles et les chevaux y sont strictement interdits.

INAUGURATION

Une nouvelle salle associative dans la zone de Kerollaire



Le lundi 23 juin dernier, David Lappartient, maire de Sarzeau, a inauguré la nouvelle salle destinée aux associations, en présence de Jeanne Launay, première adjointe en charge de la vie associative, d'élus et de représentants d'associations.

Cette salle de 200 m² accueille désormais plusieurs associations et permet de faire face aux besoins de salles associatives à Sarzeau. L'offre continue à évoluer avec la rénovation de la salle de Brillac et le projet d'une salle de 350 m² à l'Îlot Poulmenac'h.

Une deuxième salle attenante, occupée par le club de bridge, avait été inaugurée peu de temps auparavant. Le coût de l'opération pour les deux salles est de 189 000 € TTC.



SOLIDARITÉ

Remise officielle de nouveaux Tiralos

Le Lions-Club Golfe du Morbihan a officialisé la donation de trois fauteuils Tiralos (fauteuils roulants de plage amphibies), à destination des communes de Sarzeau, Arzon et Saint-Gildas de Rhuys. La remise officielle a eu lieu sur la plage de Penvins, en juillet dernier, en présence d'élus, des représentants de la SNSM et de onze membres de l'association Lions-Club Golfe du Morbihan. Ces Tiralos permettent aux personnes à mobilité réduite de pouvoir profiter des bains de mer en toute sécurité pendant la saison estivale.



ANIMATIONS

Les artisans exposent dans la rue





«Les Arts dans la rue» ont rassemblé, dans le centre de Sarzeau, 95 exposants. Ces artisans ont présenté au public des oeuvres très diversifiées: peintures, sculptures, bijoux, tressage de paniers, etc.

Nocturnes littéraires





Trente-cinq auteurs ont participé aux «Nocturnes littéraires» qui ont eu lieu à Sarzeau, le soir, à une heure inhabituelle pour ce type de manifestation. Cette démarche permet à un large éventail d'auteurs de renom de rencontrer les habitants et les vacanciers dans les stations estivales.

ANIMATIONS

Fêtes celtiques

Pendant trois jours, et à l'occasion des 10 èmes Fêtes celtiques de Sarzeau, la ville a vécu au son des musiques et des danses bretonnes. Du 25 au 27 juillet, des animations, stages, défilés, spectacles et concerts ont été proposés aux amateurs de culture bretonne.





après le spectacle, musiciens, danseu l'unisson pour clore le festival.







SPORT

Raid Rhuys Jeunes

Le jeudi 10 juillet, l'Espace jeunes de Sarzeau organisait la deuxième édition du Raid Rhuys Jeunes : 7 équipes de 3 jeunes âgés de 14 à 17 ans sont venues de tout le département, et même au-delà, pour découvrir les atouts de notre territoire à travers diverses épreuves.

Dès le matin au départ de Penvins, les concurrents ont effectué un parcours d'une vingtaine de kilomètres à VTT les emmenant sur différents sites pour effectuer des épreuves sportives et culturelles. Le château de Suscinio, l'accrobranche et le Stand Up Paddle (SUP) ont été les moments forts de cette matinée. L'après-midi direction le Golfe pour une course pédestre sur le sentier côtier de Gradavad au Logeo. L'occasion de partager des épreuves de palets, des questionnaires culture et une course en ligne de kayak. En fin de journée la remise des prix s'est déroulée avec toutes les équipes, les organisateurs, élus et bénévoles dans la carrière du Lindin.

Palmarès

- Catégorie plus de 15 ans : équipe de Baden.
- Catégorie moins de 15 ans : équipe de Pont-Château.
- Trophée spécial de la détermination : « Les Judokas 56 » de Sarzeau.







Les membres des 7 équipes participantes ont enchainé dans la journée des épreuves de VTT, paddle, accrobranche, course à pied et kayak de mer. Et en plus ils ont dû réfléchir pour répondre à un certain nombre de questions . . . Autant dire que les concurrents ont du s'endormir rapidement le soir.

Remerciements

Le service enfance jeunesse tient à remercier pour leur implication dans l'organisation de cette course les bénévoles des associations : Seniors Juniors, les Spectacles Historiques, le Vélo Sport de Rhuys, la Randonnée Sarzeautine ainsi que les collègues des services mis à la disposition de l'Espace jeunes pour encadrer les épreuves.

Si vous souhaitez participer l'an prochain à l'organisation du Raid Rhuys Jeunes ou si vos enfants sont prêts à relever le défi de la troisième édition n'hésitez pas à contacter Fabien Hureau à l'Espace jeunes (02 97 48 23 83).

JEUNESSE

Accueils de loisirs

Dès la fin de l'année scolaire et jusqu'à la rentrée des classes, les accueils de loisirs d'été, répartis en différents groupes d'âges, ont accueilli à la journée ou à la semaine les enfants et adolescents. Une occasion pour eux de profiter d'une multitude d'activités, camps ou sorties.

De nombreux jeunes ont été accueillis dans les deux structures: Loisirs enfants (3-11 ans) et Loisirs jeunes (CM2 à 17 ans). L'Espace jeunes, en accueil libre, continue de faire évoluer son offre en proposant une multitude d'activités et sorties encadrées.

Les équipes d'animatrices et d'animateurs ont permis aux enfants d'avoir un véritable choix pour leurs loisirs. Ils ont, par exemple, pu alterner suivant leurs envies, des sorties en parc ou zoo, participer à des ateliers créatifs, jeux collectifs, stage d'équitation, partir une semaine en camp sportif à Quiberon avec pratique du surf et sensibilisation à l'environnement, et beaucoup d'autres activités encore.







TOURISME

Retour sur la saison touristique

La nouvelle communication touristique de l'Office de tourisme intercommunal a porté ses fruits, et a été récompensée par le Trophée de la Communication au Salon du Tourisme de Rennes. Les premiers chiffres, transmis par les partenaires de l'office de tourisme sur la saison et la fréquentation des quatre bureaux d'information touristique de la presqu'île, laissent présager un bilan estival prometteur et dans la continuité de 2013.

Dans un souci d'amélioration de la qualité de ses services, l'office de tourisme a procédé, courant mai, au réaménagement intérieur du bureau de Sarzeau afin de proposer un espace d'accueil clair et agréable. Les six films réalisés sur la presqu'île avec les drônes y sont diffusés en continu et offrent aux visiteurs une carte postale exceptionnelle de leur destination de vacances. La connexion WIFI «Rhuys Wifi Gratuit», offerte dans tous les bureaux, est également un service très plébiscité et apprécié de tous.

Pour ne rien rater, restez connectés toute l'année à l'actualité de la presqu'île en suivant la Fan page de l'office de tourisme : «Bienvenue en Presqu'île de Rhuys » et en vous abonnant au journal d'animations Le Petit Rhuys : petitrhuys@rhuys.com (prochaine parution : novembre). www.rhuys.com

JUMFI AGE

Echangeons nos articles : Sarzeau-Dahlem

Notre commune, Sarzeau, est jumelée avec la ville de Dahlem en Allemagne. Dans cette nouvelle rubrique, à paraître dans chaque bulletin, vous découvrirez un article extrait du bulletin municipal de notre ville jumelle. Nos remerciements au Comité de jumelage de Sarzeau qui a effectué la traduction.

Reinhold Müller désormais Maire d'Honneur de Dahlem

La salle des fêtes de Schmidtheim était bondée pour saluer le départ à la retraite de Reinhold Müller, au service de la Communauté de Communes de Dahlem depuis plus de 30 ans. L'ovation qui lui a été réservée ainsi que sa nomination par le nouveau conseil municipal au titre de Maire d'honneur l'ont laissé sans voix. Il a tout particulièrement remercié trois personnes : Helmut Etten, responsable administratif, auquel il a fait une confiance absolue, «l'administration n'étant pas vraiment son fort » et par là-même l'ensemble du personnel administratif comparé «aux rouages d'une montre », puis sa secrétaire Petra Schneider-Arendt, dont il a dit qu'elle était son « paratonnerre », car « même les maires sont quelquefois de mauvaise humeur », et enfin son épouse Mechhild, qui pendant des années a supporté ses « escapades ».

Sa manière humaine de traiter tous les problèmes a été unanimement reconnue par tous ceux qui ont travaillé avec lui, faisant ainsi mentir l'adage de Martin Luther selon lequel « quand un Maire fait son devoir, à peine quatre personnes peuvent l'apprécier ».

Son investissement en faveur des enfants a été également salué, son souci permanent ayant été de « créer les conditions optimales d'accueil pour les enfants de la Communauté de communes ». Ces derniers lui ont montré leur reconnaissance quelques semaines plus tôt, quand 170 d'entre eux sont allés chanter une sérénade devant sa maison.

Tout s'est terminé en musique avec la Kleine Cantorei Dahlem dirigée par Friedbert Ströder et des morceaux de musique composés par Friedbert Ströder et Michael Brandau.

Site internet du jumelage

Le Comité de Jumelage dispose de pages sur le site internet de la Mairie www.sarzeau.fr. Vous y trouverez régulièrement des nouvelles de Sarzeau et de Dahlem.



ÉTÉ 2014

Accueil des saisonniers

En début de saison, David Lappartient, en tant que maire et président de la Communauté de communes, a reçu l'ensemble des agents appelés à renforcer les différents services municipaux, intercommunaux et services de sécurité (gendarmerie, pompiers, SNSM). Au cours de son discours, il a pu rappeler que la population était, au moins, multipliée par 6 durant la saison estivale, la commune de Sarzeau passant ainsi d'une population de 8 000 à environ 50 000 habitants.



SCOLAIRE

C'est la rentrée scolaire!

La traditionnelle visite du Maire a été l'occasion de réaffirmer la volonté de la commune de soutenir les écoles. Le Maire et la nouvelle équipe municipale dont la plupart effectuaient leur première visite dans les écoles, ont pu constater une légère baisse des effectifs.

ÉCOLES		2013/2014	2014/2015
Groupe scolaire	Maternelle	72	71
Marie Le Franc - Kerlohé	Primaire	127	130
Ecole de Brillac	Maternelle	8	7
	Primaire	10	11
Ecole de Saint-Colombier	Maternelle	26	30
	Primaire	45	37
TOTAL ÉCOLES PUBLIQUES		288	286
Ecole de Sainte-Anne	Maternelle	87	85
	Primaire	170	162
TOTAL ÉCOLE PRIVÉE		257	247
		545	533



e Saint-Colombier. Un instant citoyen pour les qui ont été présentés aux élus.



Les enfants de l'école Sainte-Anne ont pris le temps d'accueillir leurs visiteurs avec beaucoup de curiosité





Tout le monde debout pour accueillir le maire et ses adjoints dans la classe de M. Hoffman de l'école





ANIMATION

Forum des associations





Une soixantaine d'associations étaient présentes au forum qui s'est déroulé le 6 septembre dernier. Découvertes, conseils et inscriptions ont rythmé la journée.

SCOLAIRE

venue



A l'occasion de la rentrée scolaire, une nouvelle institutrice a été accueillie à l'école de Brillac. Bienvenue à Liliane Le Brun, enseignante et directrice.



Attention à la cueillette des champignons

L'Institut de Veille Sanitaire (InVS) a répertorié des cas d'intoxications et des décès liés à la consommation de champignons. Ces intoxications sont la conséquence, dans la majorité des cas, d'une confusion avec d'autres champignons comestibles, d'où l'importance de rester vigilant, que l'on soit connaisseur ou que l'on pratique la cueillette ponctuellement. Face à ces cas d'intoxications qui se renouvellent et perdurent chaque année, la Direction Générale de la Santé (DGS) et l'InVS souhaitent mettre en garde les amateurs de cueillette des champignons:

- ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certains champignons vénéneux hautement toxiques ressemblent beaucoup aux espèces comestibles;
- au moindre doute sur l'état ou l'identification de l'un des champignons récoltés, ne consommez pas la récolte avant de l'avoir fait contrôler par un spécialiste en la matière (les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie de votre région peuvent être consultés);
- cueillez uniquement les spécimens en bon état et prélevez la totalité du champignon (pied et chapeau), afin de permettre l'identification;
- ne cueillez pas près de sites pollués (bords de routes, aires industrielles, décharges) car les champignons concentrent les polluants;
- séparez les champignons récoltés, par espèce. Un champignon vénéneux peut contaminer les autres ;
- lavez-vous soigneusement les mains après la récolte ;
- conservez les champignons à part et dans de bonnes conditions au réfrigérateur et consommez-les dans les deux jours au maximum après la cueillette;
- consommez les champignons en quantité raisonnable après une cuisson suffisante, ne les consommez jamais crus.

En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes (notamment diarrhée, vomissements, nausées, tremblements, vertiges, troubles de la vue, etc.) suite à une consommation de champignons de cueillette, appelez immédiatement un centre antipoison ou le Centre 15 en mentionnant cette consommation.

Infos: www.morbihan.pref.gouv.fr

INFO PRATIQUE

Réunions de quartiers, les dates à retenir*

Les réunions de quartiers sont l'occasion d'échanger avec l'équipe municipale en place sur les dossiers généraux de la commune. Cette année, elles auront lieu selon le calendrier suivant :

DATE	QUARTIER	LIEU
Lundi 20 octobre à 19h	Saint-Colombier Le Duer, Bois d'Anic, Kerguet, Kerblay, Kerfraval, Quintin	Ecole de Saint-Colombier
Lundi 27 octobre à 19h	Penvins Banastère, Maison Neuve	Base nautique
Vendredi 31 octobre à 19h	Saint-Jacques Le Roaliguen, Le Net, Kerignard, Le Tréhiat, Trevenaste, Kerfontaine, Kerséal	Centre ADPEP à Saint-Jacques
Jeudi 6 novembre à 19h	Brillac Le Logeo, Le Riellec, Saint-Martin Fournevay, Bénance, Le Ruault, Gulay, Kerbigeot	Salle des fêtes de Brillac
Vendredi 7 novembre à 19h	Suscinio La Saline, Landrezac, Bodérin, Le Poulhors	Salle VVF Landrezac
Lundi 10 novembre à 19h	Sarzeau ville et villages Kerbiboul, Kervocen, Kerbodec, Le Spernec, Kergroës, Kerollaire, Calzac	Espace culturel Salle Armorique

^{*} dates sous réserve de modifications.

ANIMATIONS



11 octobre : Festi jeunes

Le Festi' Jeunes organisé par le Conseil municipal des Jeunes, l'association des jeunes de la Presqu'île et le service Jeunesse de la commune aura lieu le samedi **11 octobre** à partir de 20h à l'Hermine.

La manifestation est réservée à des jeunes de 11 à 17 ans sur présentation d'un justificatif d'âge. Un service de sécurité est assuré par des agents d'une société agréée.



ANIMATIONS

15 octobre: semaine bleue

Cette année, elle aura lieu du **13 au 19 octobre**. Ces sept jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société.

A cette occasion un spectacle sera donné par les élèves du Conservatoire de musique et de danse le mercredi 15 octobre à 14h30 à l'Espace Culturel de l'Hermine de Sarzeau. Un goûter sera également offert par le CCAS.

31 octobre: Musikabord

Organisé tous les deux ans, « Musikabord » est un Fest-noz proposé par le bagad de Rhuys et Taillevent. Pour sa deuxième édition, il aura lieu le **vendredi 31 octobre** au centre culturel l'Hermine dans la salle de spectacles. Au programme : Meskad, Kas digas, Sacré bordée, Bagad de Rhuys et Taillevent.

14 novembre : réception des nouveaux arrivants

Chaque année, la ville de Sarzeau accueille les personnes installées sur la commune au cours de l'année précédente. Cette réception est l'occasion de rencontrer les associations locales, les élus et les responsables des services municipaux. Les sarzeautins installés au cours de l'année 2013/2014 recevront, chez eux, une invitation pour la réception qui aura lieu le **vendredi 14 novembre** à 19h, à l'Espace culturel l'Hermine.

6 décembre : Téléthon

Pour soutenir cette journée de solidarité et dans le but de reverser les fonds financiers au Téléthon, les associations de Sarzeau animeront toute la journée le centre bourg. Pour tous ceux qui souhaitent faire un don à l'association, une urne sera mise à leur disposition sur le parvis de la mairie.

Cinéma et manège seront gratuits pour Noël

Le manège situé près de l'office de tourisme, dans le centre de Sarzeau, se réinstalle à l'occasion des fêtes de fin d'année. Au moment des vacances scolaires la municipalité offrira à tous les enfants des tours de manège à volonté! Egalement offert à l'occasion des fêtes une séance de cinéma pour les petits sarzeautins proposé par le Richemont.

Plus de renseignements sur les dates et horaires sur www.sarzeau.fr

6 décembre : Noël de l'Espace petite enfance



Chaque année l'Espace petite enfance de Sarzeau offre un spectacle de Noël aux enfants fréquentant le multi-accueil, RAM et LAEP. **Sur invitation uniquement,** il se déroulera le **samedi 6 décembre 2014** à l'Espace culturel l'Hermine (Armorique).

Cette année, c'est le Théâtre des Sept Lieues qui présentera «Fantaisie Polaire». Cet évènement est l'occasion de se retrouver dans un autre contexte et d'échanges conviviaux entre enfants, parents, assistantes maternelles et professionnels de l'espace petite enfance.

13 décembre : marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le **samedi 13 décembre** dans le centre de Sarzeau autour de la rue du Père Coudrin et du parvis de l'Espace culturel l'Hermine. Diverses animations, initiations, musiques et autres démonstrations auront lieu pour les petits et grands. De nombreux exposants en artisanat et gastronomie seront présents.



GROUPE « SARZEAU EN MOUVEMENT »

Nouveaux rythmes scolaires

Vincent Peillon a voulu mettre en place une réforme des rythmes scolaires en accroissant les inégalités entre les communes, en inquiétant les parents, en déroutant les enseignants, mais surtout en perturbant les journées scolaires de l'enfant.

Par décret du 7 mai, Benoit Hamon a continué à imposer cette réforme contre l'avis des professionnels, des parents et des élus.

Comme l'a souhaité la majorité des parents d'élèves de notre commune, les enfants vont désormais à l'école le mercredi matin, dès la maternelle, comme l'exige la réforme.

La Commune de Sarzeau a donc décidé, à la rentrée de septembre, de regrouper les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) sur un après-midi selon les écoles, afin de favoriser les contenus des activités proposées.

Cette organisation permet une bonne prise en charge des enfants ainsi qu'une meilleure qualité d'encadrement et d'activités.

Des professionnels qualifiés, des aides maternelles (ATSEM) et des animateurs, formés et expérimentés, encadrent les enfants ces après-midi. Les acteurs locaux de la Presqu'île de Rhuys, tels que nos associations, intervenants culturels et sportifs, complètent ce personnel pour apporter leurs connaissances ou faire découvrir leurs passions.

Les activités proposées sont une invitation à la découverte et à l'éveil des enfants à travers un parcours d'animations variées témoignant de la richesse et du dynamisme de notre territoire de la Presqu'île de Rhuys : sport, culture, environnement, patrimoine...

Certaines villes font payer les familles et souvent pour ne fournir que de la garderie. A Sarzeau les TAP proposés sont gratuits pour préserver l'équité entre toutes les familles, comme le veut l'école de la République.

Bien que cette organisation soit une importante charge nouvelle pour la Commune, un travail de mutualisation au niveau de la Communauté de Communes permet de présenter un choix de qualité pour nos enfants du territoire. Notre intercommunalité permet d'offrir des activités et du transport pour faciliter la vie des familles Sarzeautines.

Notre commune veut ainsi que ces nouveaux rythmes scolaires soient une réelle opportunité et une chance pour nos enfants scolarisés à Sarzeau.

> Les membres du groupe « Sarzeau en Mouvement » Le 25 août 2014

GROUPE « SARZEAU, UN AVENIR PARTAGÉ »

Déjà 6 mois!

6 mois fidèles à nos engagements et nos valeurs.

Pour les conseils municipaux, nous travaillons les dossiers avec sérieux : simples ou importants, techniques ou politiques, notre ligne de conduite est claire :

Nous votons «pour» les délibérations que nous aurions pu proposer si nous avions été en responsabilité,

Nous votons contre – en motivant notre position – les délibérations que nous n'aurions pas proposées.

Nous nous abstenons sur des dossiers présentés de manière incomplète ou qui n'ont pas lieu d'être soumis au conseil.

Ainsi, nous avons voté contre les propositions de budget et les augmentations des taux des impôts locaux : ce débat reviendra rapidement car le prochain vote du budget est prévu avant la fin de l'année civile. Nous ne cautionnons toujours pas les tarifs d'activités qui reposent sur les quotients dont nous souhaitons réviser les seuils : nous rappelons que la municipalité ne prévoit que 4 tranches de référence et que 80% des familles se trouvent dans la tranche la plus élevée.

Nous avons fortement réagi contre la mise en vente du camping municipal de St Jacques : voir le dernier bulletin municipal, et concernant la réunion publique, l'invitation nous est parvenue quelques heures avant!

6 mois face à la majorité.

Si l'opposition est un pilier de la démocratie, le comportement de la majorité envers elle est un « marqueur » très fort.

Passons sur les remarques de « chef de classe » envers les nouveaux élus de l'opposition qui parlent sans autorisation lors des premiers conseils...

Que penser des fausses affirmations du maire qui soutient que le simple conseiller n'a pas droit de percevoir une part d'indemnités. C'est faux bien entendu, c'est un choix : si ça passe, ça passe !

Pour «faciliter» notre travail, les commissions se déroulent en journée pour la quasi totalité des réunions : or, nous avons la moitié de nos élus en activité professionnelle.

Et nous attendons toujours une réponse à notre demande de local pour vous accueillir en mairie.

6 mois à votre écoute.

Présents sur le terrain, nous entendons vos attentes et inquiétudes : repli des campeurs-caravaniers, risques littoraux, augmentation des impôts, recherche de logement, équipements sportifs, environnement...

Soyez assurés que nous restons à votre disposition pour vous aider, et pour travailler avec vous pour la défense de nos valeurs communes.

Marie-Cécile Riédi, Daniel David, Annick Balédent, François Le Roy Le 25 août 2014



CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Juin 2014

Le 6 juin - MÉHAT André, 11 rue du Beg Lann, Maison d'accueil «Les Chênes», 78 ans Le 8 juin - GEORGELIN Ernest, 9 impasse gilles Gahinet Saint Jacques, 81 ans Le 9 juin - ARPAGAUS Fabrice, 8 rue Hent Bot Lann, 56 ans Le 9 juin - GIRAULT née CORMIER Yvonne, 7 avenue Raymond Marcellin, 91 ans Le 11 juin - DUMONT Daniel, 21 allée des Tilleuls, 74 ans Le 14 juin - NICOL Vincent, 7 impasse du Bas Patis, 92 ans Le 17 juin - CAPPE née KERVICHE Marguerite, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 96 ans Le 17 juin - DANIELO née CAMBRIELS Colette, 4 allée des Ducs de Bretagne, Domaine des Deux Mers, 73 ans Le 19 juin - DAVOUST François, Rue de l'Ancienne Forge, Le Motenno, Saint Colombier, 81ans Le 25 juin - BRÉHÉRET Jacques, 2 impasse de Kerboulard, 68 ans

BIENVENUE À...

Juin 2014

Le 5 juin - BLANCHO FREITAS Raphaël, Les Hauts de Kergorange

Juillet 2014

Le 9 juillet - LAMOUREC Côme, Le Spernec Le 13 juillet - POISSON Pauline, Kerguet, Molpétrus Le 16 juillet - TENRÉ Valentine, 6 rue de la Masse, Kertessier

Août 2014

Le 9 août - LE DIRACH Capucine, 4 résidence Les Hauts de Beauséjour Le 14 août - LAPPARTIENT Agathe, 34 Village du Duer Le 14 août - LE GLAUNEC Manoa, La Croix du Spernec, Lot C Le 26 août - TOUGAIT BURBAN Nolann & Iwan, 83bis rue Tal Er Chapel

Juillet 2014

Le 2 juillet - TALHOUARNE Joseph, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 83 ans Le 7 juillet - LE PELVÉ Anne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 105 ans Le 8 juillet - MABON Marie, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 87 ans Le 7 juillet - MOIGNOUX Jacques, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 85 ans Le 9 juillet - COCHET née GUIGUIAN Jacqueline, 1 résidence des 4 Vents, Kertessier, 56 ans Le 19 juillet - CLAVIÈRE Gabriel, 2 ruelle Cavalin, 91 ans Le 20 juillet - BAUDOUIN Raymond, 13 rue Général de Gaulle, 85 ans Le 22 juillet - LE CLAINCHE Danielle, Impasse Ker Roz, 66 ans Le 22 juillet - DUVAL née POZZATI Liliane, 1 impasse Kerlannic, Résidence Kerlannic, 76 ans Le 23 juillet - BAILLON Huguette, 1 rue Galway, 53 ans Le 24 juillet - BERTHO née LÉVENÉ Paulette, 4 rue Hent Ty Koz, Fournevay, 85 ans Le 26 juillet - LE NÉZET née BONABESSE Andréa, 7 rue Molière, 77 ans

NOCES DE DIAMANT



Le 19 juillet 2014, 60 ans après ils se sont à nouveau dit «oui». Les noces de diamant de Jean-François Robic et Odette Robic née Le Franc, domiciliés au Poulhors, ont été célébrées en mairie de Penvins par Jean-Yves Guilloux, adjoint au maire. C'est entourés de leur famille qu'ils ont fêté leurs noces.

Août 2014

Le 1er août - ROULEAU née FAOU Valentine, 2 chemin Trevelin, Tréhornec à Arradon, 88 ans Le 1er août - HANTZBERG Roger, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 90 ans Le 3 août - BOURJOT Jean, Rue du Beg Lann, Maison d'Accueil «Les Chênes», 89 ans Le 5 août - BODÉNEZ née KERGOAT Marie, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 87 ans Le 7 août - BOURNIZIEN Pierre. 6 résidence Océane, 72 ans Le 8 août - MARTIN née ROZO Anne-Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 92 ans Le 13 août - LARZUL Henri, 11 chemin des douaniers, Banastère, 78 ans Le 25 août - SAUQUÉ Georges, Allée du bois, 90 ans Le 29 août - CHAPRON née TEXIER Maryvonne, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 86 ans

FÉLICITATIONS À...

Juin 2014

Le 7 juin - DUDOUET Florian
et PEIX Camille
Le 7 juin - LARCHEVEQUE Simon
et DELARUELLE Orianne
Le 7 juin - LE BELLEC Fabrice
et ABELA Sabrina
Le 14 juin - DUMONT Sabine
et LE PRIOL Laetitia
Le 19 juillet - MAGRÈS Pierre-Marie
et MAHE Elsa
Le 19 juillet - PONNAU Gwenhael
et RAVOLOLONIRINA Hajasoa
Le 19 juillet - AMARA Naceur
et DAVID Francia

Août 2014

Le 23 août - ALLAIN Yoann
et LE CHENADEC Pauline-Marie
Le 23 août - AGUESSE Benoît
et DESCHARLES Marion
Le 29 août - JOUANNY Pierre-Olivier
et GUILLON VERNE Alice
Le 30 août - GIRARD Paul
et RIDARD Dahlia

REGARD SUR NOVEMBRE 2014 Grande-Bretagne

Partageons tout ce mois de novembre avec nos voisins d'outre-Manche! La Grande-Bretagne est une terre historique d'art et de culture : de Shakespeare à Purcell, de Dickens à Turner, c'est un pays d'artistes inspirés, qui ont traversé les siècles pour nourrir l'imaginaire de spectateurs ou d'artistes d'aujourd'hui. Nous vous proposons, durant tout ce mois, d'aller à la rencontre de cette culture, à travers des spectacles, des expositions, du cinéma, des conférences... You're welcome!

Ouverture du mois : vendredi 7 novembre, 18 h Présentation du programme suivie d'un apéritif « so british »!

ET AUSSI ...

EXPOSITIONS

Du 3 au 29 novembre

Enjoy garden(s) - Photographies De Marie-Elise Le Bris et Roland Jouan

La Grande-Bretagne par les timbres Exposition du club philatélique de Rhuys

Le programme

complet du mois « Regard sur la Grande-Bretagne» sera

disponible

mi-octobre.

CINÉMA

Mercredi 12 novembre, 20 h

Raining stones

Film de Ken Loach

A l'Hermine / Entrée libre

Jeudi 20 novembre, 20 h

Petits meurtres entre amis

Film de Danny Boyle

Interdit aux moins de 12 ans.

A l'Hermine / Entrée libre

Jeudi 27 novembre, 20 h

Oliver Twist

Film de David Lean

A la Locomotive à Arzon / Entrée libre

CONFÉRENCE

Vendredi 14 novembre, 18h30

Turner

Isabelle Letiembre, docteur en Histoire de l'Art, nous parlera de ce peintre dont les oeuvres, empreintes d'un admirable sentiment de poésie et de vérité, en font le meilleur paysagiste de l'école anglaise.

Salle Kercaradec à Saint-Gildas-de-Rhuys

Entrée : 5 €

En partenariat avec l'association Saint-Gildas village d'artistes









Programme détaillé de la manifestation disponible dans la plaquette de saison du centre culturel l'Hermine, Plaquette téléchargeable sur le site de la ville de Sarzeau $\underline{www.sarzeau.fr} > \underline{rubrique} \times \underline{Nos\ publications\ } \text{``}.$

SPECTACLES & CONCERTS

MERCREDI 5 NOVEMBRE, 17H White - Théâtre jeune public

Cie Catherine Wheels

A partir de 2 ans / Durée : 40 mn / Entrée : 4 €

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 20H30 Shakespeare et Molière

Musique classique Orchestre Symphonique de Bretagne Entrée: 18/15/10€

DIMANCHE 9 NOVEMBRE, 17H Sur la Corde raide Théâtre jeune public

Un texte de Mike Kenny mis en scène par la Cie Arts et Couleurs

A partir de 6 ans / Durée : 1 h / Entrée : 4€

SAMEDI 15 NOVEMBRE, 18H Stateless - Danse, cirque

Cie Joli Vyann

Entrée: 12/8/5€

SAMEDI 22 NOVEMBRE, 18H Harry et Léonard - Clowns Krissie Illing - Humour

Entrée : 12/8/5 €

MARDI 25 NOVEMBRE, 19H

Les Johnnies - Théâtre amateur

Par les Z'ArTmateurs

Entrée libre

SAMEDI 29 NOVEMBRE, 20H30 The Boxettes - Beatbox musique

Entrée: 12/8/5€

